




Ordre national
des pharmaciens


Communiqué de presse

Paris, le 9 septembre 2008



L'Ordre national des pharmaciens présente sa campagne grand public qui sera diffusée dans les médias du 8 au 20 septembre 2008. Sous la signature "  , un signe qui ne trompe pas " (à lire « *La croix verte, un signe qui ne trompe pas*), cette campagne réaffirme le rôle majeur des pharmaciens d'officine dans la santé publique. Elle a pour objectif de consolider le lien qui unit la population à son pharmacien. C'est également l'occasion d'inviter le public à la discussion sur les services fondamentaux qu'assurent les pharmaciens.

Le pharmacien acteur de santé publique

La campagne "  , un signe qui ne trompe pas " s'appuie sur des constats solides : d'après l'étude IPSOS Santé¹ réalisée pour l'Ordre national des pharmaciens en janvier 2008, **87% des personnes interrogées considèrent que le pharmacien est avant tout un professionnel de santé et n'est pas un commerçant comme un autre.**

Les Français le placent régulièrement en tête des professionnels qu'ils apprécient le plus. Le conseil personnalisé, la sécurité et la proximité sont parmi les atouts les plus plébiscités. Le public est également conscient que le médicament n'est pas un produit de consommation banal. Il perçoit les risques qui lui sont liés et compte sur son pharmacien pour l'informer au quotidien.

La campagne décline les principales missions des pharmaciens d'officine en six grands thèmes :

- **Le conseil sur le médicament** : un médicament, même délivré sans ordonnance, reste un produit actif à choisir avec précaution. En posant les questions indispensables quand il dispense les médicaments, le pharmacien remplit sa mission et évite des risques inutiles.
- **La proximité** : avec 23 000 pharmacies réparties équitablement sur l'ensemble du territoire, chaque patient est assuré d'avoir accès aux médicaments et aux conseils pour sa santé.
- **Un 1^{er} recours dans l'accès aux soins** : le pharmacien est le professionnel de santé qui reçoit sans rendez-vous. Il sait évaluer les situations et orienter le patient en cas de besoin.

¹ Téléchargeable sur le site <http://www.ordre.pharmacien.fr/>

- **La permanence des soins** : à tout moment du week-end et de la nuit, 1 500 pharmacies sont de garde, partout sur le territoire, pour délivrer sans délai les médicaments dont les patients ont besoin.
- **Le Dossier Pharmaceutique²** : ce dossier électronique du patient contient la liste confidentielle et sécurisée de tous les médicaments délivrés au cours des quatre derniers mois, prescrits ou non. Il donne ainsi au pharmacien une vision globale des traitements en cours, afin d'éviter au patient les risques de redondance ou d'interactions entre médicaments. Plus d'un million de personnes ont déjà décidé d'ouvrir leur DP. Ce nouveau service gratuit sera bientôt proposé dans toutes les pharmacies françaises
- **La sécurité du circuit de distribution** : en France, le pharmacien garantit la provenance des produits délivrés et s'assure, à chaque étape de la vie du médicament, que les règles de sécurité sont respectées.

Un dispositif d'envergure nationale

La campagne se déclinera dans les pharmacies, dans la presse écrite et à la radio :

- **Le réseau officinal sera impliqué** pour engager un contact direct avec le public. Les 55 400 pharmaciens disposent d'affiches et de prospectus qui permettent d'interpeller le public et de lui apporter des informations complémentaires.
Une affiche 100 x 70 cm est à disposer dans la vitrine.
Une petite affiche 60 cm x 40 cm est également à apposer dans l'officine.
1 000 prospectus sont à mettre à disposition sur le comptoir.
- **6 annonces presse**, reprenant chacune un des 6 thèmes (cités ci-dessus), paraîtront durant les deux semaines de campagne **dans 63 titres et 449 éditions de presse quotidienne régionale**, ainsi que dans le quotidien gratuit "20 minutes" en Ile-de-France et dans la presse quotidienne des départements d'outre-mer.
Un message différent sera publié chaque jour de parution.
Les dates de parution sont les 9, 11, 12 (13 pour les DOM), 15, 17, 19 (20 pour les DOM) septembre.
- **700 spots radio de 30 secondes** seront diffusés en première partie de matinée sur les principales radios nationales : RTL, Europe 1, RMC, France Inter, France Bleue, RFO et RCI pour les DOM.
- **Une chronique quotidienne "Place à la santé"** sera proposée à plus de 500 fréquences FM sur tout le territoire. Il s'agit d'une émission quotidienne de santé à destination des 17 millions d'auditeurs des radios locales. Du 8 au 12 septembre, le Président de l'Ordre national des pharmaciens, Jean Parrot, interrogé par Laurence Dorlhac, rappellera les fondamentaux de la profession.

Retrouvez les visuels de la campagne en pièce jointe dans le dossier de presse et tous les supports sur le site <http://www.ordre.pharmacien.fr/>.

² Toutes les informations sur le DP sont sur <http://www.ordre.pharmacien.fr/>

Les nouveaux rôles du pharmacien

La campagne "**+** , un signe qui ne trompe pas" met en relief les bases du métier de pharmacien d'officine. C'est d'abord sur elles que l'avenir des pharmaciens se construit.

Mais l'Ordre souhaite également faire évoluer la profession de manière à conforter un système qui garantit à tous la qualité du service et l'égal accès aux médicaments : adapter la répartition des officines aux évolutions démographiques et sociétales, exploiter au maximum le potentiel de compétences des pharmaciens en leur confiant de nouvelles missions...

De nombreux champs d'intervention peuvent en effet être explorés³. Par exemple :

- Les actions de prévention, d'éducation pour la santé, de dépistage.
- L'accompagnement de patients atteints de certaines pathologies en collaboration avec le médecin (éducation thérapeutique, suivi personnalisé des traitements, relais possible de prescription...).
- Les aides à la personne pour favoriser le maintien à domicile des malades et des personnes âgées ou handicapées.
- La participation aux plans de protection civile contre les risques sanitaires de grande ampleur.

Contacts presse

Ordre national des pharmaciens
Anne-Laure Berthomieu
Tel : 01 56 21 35 90
aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Presse&Papiers
Catherine Gros / Cécile Gillet
Tel : 01 46 99 69 69
catherine.gros@pressepapiers.fr
cecile.gillet@pressepapiers.fr



³ La liste complète figure dans le *Livre blanc de l'officine* édité par l'Ordre en février 2008 et téléchargeable sur <http://www.ordre.pharmacien.fr/>